



www.smylyncreations.com

# Inscription au cours dessin-peinture-illustration

Cours choisis :

Lundi 16h30-18h00

mardi 16h30-18h00

Jeudi 16h30-18h00

## Enfant :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

## Représentant Légal :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

NPA/Localité : .....

Téléphone (en cas d'urgence) : .....

email : .....

*Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance de toutes les conditions énumérées dans ce contrat et m'engage à en respecter toutes les clauses.*

Date : ..... Signature du représentant légal : .....

Ce formulaire est à renvoyer à : Marie-Prune Dalmaï / Cotagery 34 / 1642 Sorens  
ou par email à [smylyncreations@gmail.com](mailto:smylyncreations@gmail.com) ou à prendre lors du premier cours

## Conditions 2020

- **Attention changement de lieu, dès la rentrée 2021, les cours auront lieu à SORENS !!**
- Le premier cours est gratuit et sans engagement.
- Le matériel est fourni dans les cours. Si le participant souhaite du matériel qui n'est pas disponible à l'atelier il lui sera demandé de l'amener.
- L'inscription est pour toute la durée du semestre en cours. Les semestres se divisent de cette façon :  
-septembre à décembre (1er semestre) et janvier à fin juin (2ème semestre). En cas de volonté de poursuivre après le premier semestre l'inscription reste valable.  
-1er semestre: du 6.09.21 au 17.12.21  
-2ème semestre: 10.01.22 au 1.07.22
- Les inscriptions sont possibles en tout temps.
- L'annulation de cet engagement n'est admise qu'en cas de déménagement ou pour des raisons médicales. Dans le cas contraire, une pénalité de 2 mois sera demandée.
- Les cours manqués peuvent être remplacés un autre jour **sur demande**.
- Les cours n'ont pas lieu lors des vacances scolaires ou de jours fériés.
- Le matériel de base est inclus dans le prix. Si le participant souhaite du matériel qui n'est pas disponible à l'atelier il lui sera demandé de l'amener.
- Le nombre maximum de participants est de 8 personnes.

## Facturation:

- Le prix est de 100.-/mois.
- Les cours se payent à l'AVANCE par virement bancaire, ou Twint au plus tard le 10 du mois. Tout retard de paiement sera facturé avec un intérêt de 5%.
- Le tarif mensuel est calculé de manière forfaitaire sur la totalité des cours qui ont lieu durant l'année et est divisé par mois. Par conséquent, le tarif reste le même pour toute l'année. (4mensualités pour le 1er semestre, 6 pour le second).
- Aucun remboursement ne sera effectué pour les cours manqués ou annulés.
- Le paiement se fait avant le 10 de chaque mois. L'inscription est validée après la réception du premier versement. Tout retard de paiement sera facturé avec des intérêts de 5%.
- **Ne plus venir aux cours ne justifie pas un non paiement.**

## Absences:

- En cas d'absence l'élève devra en informer l'enseignant 24 heures à l'avance ([par sms, mail ou téléphone](#)) et pourra ainsi, sur demande, remplacer le cours à une date ultérieure (selon les places vacantes à disposition) dans les 3 mois qui suivent l'absence.
- Un cours non excusé (selon les conditions ci-dessus) ne pourra pas être remplacé.